



INFORMATIONS MEDICALES

AVANT REALISATION D'UNE GASTROSCOPIE THERAPEUTIQUE

Madame, Monsieur,

La gastroscopie thérapeutique sert à traiter des lésions ou des anomalies de l'œsophage, de l'estomac ou du duodénum.

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le médecin est à votre disposition pour vous exposer, en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez.

POURQUOI CHOISIR LA GASTROSCOPIE THERAPEUTIQUE ?

C'est actuellement l'examen de référence pour traiter certaines lésions de l'œsophage, de l'estomac et du duodénum. Lorsqu'il y a de bonnes raisons de le pratiquer, la balance entre les risques et les avantages de ce geste par rapport à d'autres traitements est très en faveur de sa réalisation. Dans cette situation, la non réalisation de la gastroscopie thérapeutique peut avoir des conséquences préjudiciables sur votre santé.

COMMENT SE PREPARER POUR LA GASTROSCOPIE THERAPEUTIQUE ?

Durant les 6 heures précédant l'examen il faut être à jeun strict (sans boire, ni manger) sauf avis contraire du médecin qui réalisera votre examen. Il est nécessaire de ne pas fumer (la cigarette augmente la sécrétion gastrique qui peut compliquer l'anesthésie).

COMMENT VA SE DEROULER VOTRE GASTROSCOPIE THERAPEUTIQUE ?

L'examen utilise un appareil souple et fin appelé endoscope qui est introduit par la bouche ou par le nez, parfois après une anesthésie locale. Le plus souvent, vous êtes installé(e) couché(e) sur le côté gauche. Vous n'êtes pas gêné(e) pour respirer car l'endoscope ne va pas dans les poumons. En revanche il faut maintenir une respiration bien régulière durant toute la durée de l'examen afin de contrôler d'éventuelles nausées. Par ailleurs, vous devez éviter d'avaler votre salive, en la laissant s'écouler à l'extérieur de votre bouche sur une protection. Pendant l'examen, de l'air est insufflé pour déplisser les parois et peut vous occasionner des renvois d'air. D'éventuels prélèvements sont réalisés si votre médecin le juge nécessaire.

Pour améliorer la tolérance de l'examen, une anesthésie générale est souvent proposée et programmée. Il est alors de la compétence du médecin anesthésiste-réanimateur de répondre à vos questions relatives à sa spécialité.

Entre chaque patient et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et les accessoires utilisés sont, soit détruits comme les pinces à biopsie ou les aiguilles (matériel à usage unique), soit stérilisés. Ces procédures font référence pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections.

Il peut vous être demandé de rester hospitalisé(e) dans les suites de l'examen pour surveillance ou en cas de complication.

QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT SURVENIR PENDANT OU APRÈS L'EXAMEN ?

Outre les complications propres à l'anesthésie, tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

Les complications de la gastroscopie sont exceptionnelles. Ce sont en particulier: la perforation, l'hémorragie, les troubles cardio-vasculaires et respiratoires, et l'infection.

Dans les conditions de nettoyage, désinfection et stérilisation validées et recommandées par la Société Française d'Endoscopie Digestive, aucun cas de transmission d'infections virales (hépatite B, hépatite C, SIDA...) n'a jamais été décrit.

Les complications peuvent nécessiter une hospitalisation. Elles peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou par la prise de certains traitements. Il sera important de bien donner l'ensemble de ces informations à votre médecin avant l'examen.

Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'endoscopie, mais peuvent également se révéler quelques jours après l'examen (douleurs abdominales et du thorax, vomissements, sang rouge dans les selles et/ou selles noires, toux, fièvre, frissons...).

Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin et/ou l'anesthésiste qui se sont occupés de vous au numéro de téléphone suivant :

En cas d'impossibilité de les joindre, il faut prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant, ou en cas de doute, composer le numéro téléphonique 15.

